

Promotion d'une école de la diversité et de la réussite

L'éducation prioritaire

L'année scolaire 2007-2008 permettra de conforter le dispositif "ambition réussite" qui compte quatre nouveaux réseaux. Leur nombre passe ainsi de 249 à 253. Les réseaux "ambition réussite" participent fortement au plan pour le respect et l'égalité des chances.

Pour lutter contre les inégalités, le renforcement de l'action pédagogique et l'accompagnement des élèves seront placés au cœur des initiatives.

Poursuivre l'action engagée dans les réseaux "ambition réussite"

Le plan de relance de l'éducation prioritaire en a renouvelé les principes. Les réseaux "ambition réussite" se sont mobilisés pour les mettre en œuvre : pilotage et moyens renforcés, organisation simplifiée, contractualisation, mise en cohérence des actions engagées, tant dans le temps scolaire que hors temps scolaire, accompagnement des équipes, évaluations rigoureuses, développement de l'ambition et de pratiques pédagogiques mieux adaptées aux besoins. L'année scolaire 2007-2008 permettra à l'ensemble des réseaux de poursuivre l'action engagée pour assurer une meilleure égalité des chances.

Cette évolution favorise la continuité des apprentissages de la maternelle à la classe de troisième et facilite la mise en place d'actions d'aide ou de soutien pour les élèves qui en ont besoin, les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) notamment. L'organisation de la journée et de la semaine peut être adaptée aux besoins des élèves.

Dans la mesure où il n'y a pas de scolarité réussie sans implication des parents, une place particulière est faite aux relations avec les familles : mise à disposition d'une salle aménagée dans les établissements scolaires, cours d'alphabétisation, organisation de rencontres ou d'activités associatives, permanences d'associations de parents, présentation, lors des réunions de rentrée, du règlement intérieur de l'établissement, des enjeux et des programmes de l'année.

À partir de la rentrée 2007, dans les collèges de l'éducation prioritaire, les élèves pourront bénéficier, s'ils le souhaitent, d'un accompagnement éducatif après la classe de 16 h à 18 h.

Renforcer les partenariats

À partir de la rentrée 2007, chaque réseau "ambition réussite" mettra en place un partenariat de haut niveau choisi en fonction du contexte local. Le projet pédagogique et éducatif du réseau s'inscrira ainsi dans son environnement, en complémentarité avec les partenaires du secteur culturel, sportif, scientifique et les collectivités territoriales.

Des partenariats de haut niveau se nouent déjà, par exemple, avec l'Opéra national de Paris, le Louvre, le musée de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, le CNRS, l'École nationale de chimie, l'Institut d'études politiques de Paris, l'École des mines ou encore la Fédération française de football.

L'année 2007-2008 verra également le renforcement des actions prévues dans le cadre des conventions signées avec des entreprises, des associations ou des fédérations professionnelles. Ces actions ont pour objectif de contribuer à la réussite d'élèves issus de milieux défavorisés ou modestes.

À travers l'opération "100 000 étudiants pour 100 000 élèves de l'éducation prioritaire", des étudiants des grandes écoles et des universités s'engagent à accompagner des élèves de l'éducation prioritaire dans leurs études. L'objectif est de familiariser les élèves de l'éducation prioritaire avec les filières de l'enseignement supérieur afin de les aider à imaginer et à construire un parcours scolaire réussi et ambitieux. L'opération est également l'occasion, pour les étudiants, d'exprimer concrètement leur solidarité avec leurs jeunes concitoyens.

Le programme "Passeport Ingénieur Télécoms", lancé par le groupe SFR Cegetel en partenariat avec le ministère chargé de l'Emploi, apporte son soutien aux élèves en deuxième année de BTS industriel du secteur électronique de lycées situés en zones urbaines sensibles. Une attention particulière est accordée aux jeunes filles ainsi qu'aux élèves issus de l'immigration.

Labelliser des lycées

À la rentrée 2007, afin de répondre aux besoins de nombreux collégiens de l'éducation prioritaire qui poursuivent leur scolarité, 25 lycées sont labellisés "ambition réussite".

Sélectionnés en fonction de la qualité de leur projet pédagogique, ces établissements offrent à leurs élèves un accompagnement scolaire renforcé pour leur garantir un parcours de réussite exigeant jusqu'à l'enseignement supérieur ou l'insertion professionnelle.